



Atelier de renforcement de capacités organisé les 26 et 27 janvier 2021 à Lomé, au Centre de Formation Métier de la société Togolaise des eaux (TdE), pour les membres du personnel la TdE concernés par la mise en œuvre de l'ITIE au Togo

Rapport

Un atelier de formation organisé à Lomé sur la mise en œuvre de l'ITIE au Togo a eu lieu au Centre de formation de la société togolaise des eaux (TdE) les 26 et 27 janvier 2021, sur l'initiative de ladite société, en faveur des membres de son personnel concernés par la divulgation des informations ITIE. Animée par l'équipe du Secrétariat technique de l'ITIE, conduite par le Coordonnateur national, la formation a enregistré une quinzaine de participants (voir liste de présence). Les travaux de l'atelier ont été lancés par le Coordonnateur national de l'ITIE, après une brève description du contexte qui a nécessité l'organisation de la formation. Ils se sont déroulés sous forme d'exposés-débats organisés durant deux jours.

La première journée de l'atelier a été meublée avec deux communications. C'est le Coordonnateur national de l'ITIE, Didier Kokou Agbémadon, qui a délivré la première communication portant sur la mise en œuvre de l'ITIE au Togo. Il a présenté l'ITIE comme un outil de gouvernance consacré à la promotion de la transparence et de la redevabilité, avec pour mode de fonctionnement le dialogue multipartite. La mission, les organes de mise en œuvre et les rôles des parties prenantes de l'ITIE ont été également expliqués. La deuxième communication présentée par le juriste du Secrétariat technique de l'ITIE, Jules Akoubia, a abordé les questions relatives au cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre de l'ITIE. La Norme ITIE et le décret portant création des organes de mise en œuvre de l'ITIE au Togo ainsi que les textes législatifs et réglementaires qui encadrent le processus de mise en œuvre ont été présentés.

Au deuxième jour, l'atelier a commencé avec des échanges d'informations sur le rôle de la TdE au sein des organes de mise en œuvre de l'ITIE. la séance a été animée par le Coordonnateur national de l'ITIE. Celui-ci a abordé le rôle des représentants de la TdE au sein du Comité de pilotage, qui consiste à contribuer aux discussions

du groupe multipartite de manière à porter les préoccupations du collège des producteurs d'eau minérale au moment de la prise des décisions visant à améliorer la gouvernance du secteur. De même, il a relevé le rôle de l'équipe de la TdE chargée de la divulgation des données ITIE, au moment de la collecte des données auprès de la société en tant qu'entité déclarante, pour l'élaboration des rapports ITIE.

A la suite de ces échanges, ont eu lieu deux communications présentées par le Chef de la Cellule Administration et Renforcement de capacités de l'ITIE, Michaël Amekudzi. La première intitulée "La nomenclature de déclaration des données TdE" a permis de décrire les informations attendues de la TdE pour l'élaboration des rapports ITIE, à savoir les informations financières, qui s'intéressent aux différents flux financiers tels que les paiements (impôts et taxes...) que la TdE paie à l'Etat en tant que société extractive du secteur de l'eau et les recettes (redevances et autres) perçues en tant qu'une agence perceptrice de l'Etat. En plus des informations financières, il y a les informations contextuelles relatives au statut juridique de l'entreprise, à son actionariat, à ses propriétaires effectifs... La deuxième communication du même présentateur a abordé "Les formulaires de déclaration des données pour le compte de l'ITIE". Dans sa présentation, Monsieur Amekudzi a montré le modèle de formulaire des déclarations et expliqué ses composantes, ligne par ligne et feuille après feuille. Il a également présenté les différents types d'informations sollicitées conformément aux exigences de la Norme ITIE, notamment la présentation de la société la certification des déclarations, les informations relatives aux différents paiements effectués sur le plan fiscal et quasi-fiscal et les informations relatives à la responsabilité sociale et environnementale de la société.

La dernière communication de l'atelier a été délivrée par le Chef de la Cellule Information et Communication de l'ITIE, Parfait Dzivenou. Elle a porté sur le rapport d'activités comme support de visibilité de l'entreprise. Après avoir défini un rapport simple tout comme le rapport d'activités, il a été question de démontrer comment élaborer et présenter le rapport d'activités de façon à le rendre assez lisible en vue de s'en servir pour promouvoir efficacement la visibilité de l'entreprise ; d'où

l'importance du designer dont le travail consiste à rendre le document assez attrayant pour le lecteur en vue de lui faire découvrir, assez aisément, les réussites et les difficultés ainsi que les projets et perspectives de l'entreprise. C'est ainsi que le rapport d'activités pourra constituer un support de visibilité efficace.

Les différentes communications présentées ont suscité, tout au long de l'atelier, des débats animés assez nourris par les questions des participants, les réponses des communicateurs et les contributions des uns et des autres.

A l'issue des deux jours de formations, l'atelier a débouché sur des suggestions énumérées ci-après.

1. Créer une structure en charge de la centralisation et de la gestion des données ITIE de la TdE (elle sera alimentée par les données validées de toutes les directions et sera l'unique porte de sortie de toute donnée ou information chiffrée de l'entreprise) ;
2. Faire le plaidoyer auprès du ministère de tutelle pour l'élaboration des textes d'application du code de l'eau (fondamentalement pour le suivi et la gestion des forages privés) ;
3. Etendre la formation « ITIE » du personnel à tous les niveaux de décision (les Directeurs Centraux, Chef de Département, Chefs de Service et Chefs d'Agence) ;
4. Disposer des équipements de comptage fiable ;
5. Systématiser et rendre obligatoire la production de rapport d'activités au niveau de tous les postes de décision.

Deux interventions ont marqué la clôture de l'atelier : celle de la Conseillère en Communication et marketing du Directeur général de la TdE, Madame Afi Egnonam Kodjo, suivie de celle du Coordonnateur national de l'ITIE, Monsieur Didier Kokou Agbémadon.

L'intervention de Madame Kodjo lui a permis de transmettre les remerciements du Directeur général de la TdE, Monsieur Gbati Yawanke Wake, au Coordonnateur national de l'ITIE et son équipe pour les informations qu'ils ont pu partager volontiers avec les participants et pour leur disponibilité au cours des deux jours de l'atelier. Par ailleurs, elle a exprimé sa satisfaction pour les contenus des différentes communications qui ont permis à chacun des participants d'élargir son horizon de connaissances sur l'ITIE et sur les efforts de gouvernance en général. Ces connaissances vont servir particulièrement à chacun des membres du personnel à son niveau de compétence et à la TdE, plus généralement, de renforcer les efforts visant à améliorer sa gouvernance.

A son tour, le Coordonnateur national de l'ITIE s'est félicité de l'initiative des responsables de la TdE qui ont sollicité la présente formation. Selon lui, c'est le signe d'un engagement volontaire à s'impliquer plus efficacement dans la mise en œuvre de l'ITIE en vue d'intégrer ses principes dans la gouvernance de la société. Il s'est enfin dit disponible avec son équipe à accompagner la TdE sur cette voie.

Fait à Lomé, le 27 janvier 2021

Ont signé,

Pour les formateurs,

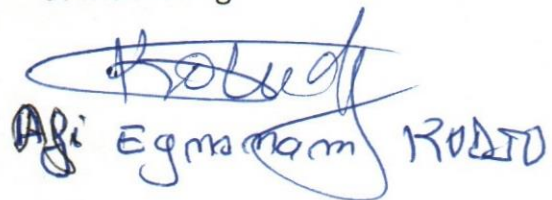
Le Coordonnateur national



Didier Kokou AGBEMADON
Coordonnateur National
de l'ITIE-Togo

Pour les participants,

La Conseillère Communication
et Marketing



Agi Egmanam KODJO